



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités



Rupture conventionnelle pensez TéléRC

La rupture conventionnelle encadre et sécurise la rupture à l'amiable
du contrat de travail à durée indéterminée (CDI)



Service en ligne IMPÉRATIF au 1^{er} avril 2022 sur le site
<https://www.telerc.travail.gouv.fr>

**Les services ne traitent plus les demandes papier depuis le
1^{er} avril 2022 (décret n°2021-1639)**



La saisie assistée vous offre une garantie de qualité de remplissage de votre dossier, une sécurisation du processus, un suivi personnalisé et un traitement rapide de votre demande par l'administration.

Cette opération ne vous prendra que quelques minutes. Nous vous invitons à consulter l'espace documentaire, notamment la visite guidée, pour visualiser les étapes de la saisie.

PROCÉDURE DE LA RUPTURE CONVENTIONNELLE



VOS SERVICES RUPTURES CONVENTIONNELLES EN DÉPARTEMENT

Paris	✉ driets-idf-ud75.dialogue-social@driets.gouv.fr ☎ 01 70 96 17 41 / 01 70 96 17 88
Hauts-de-Seine	✉ driets-idf-ud92.ruptures-conventionnelles@driets.gouv.fr - Uniquement le matin, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h ☎ 01 47 86 47 25 / 01 47 86 41 54 / 01 47 86 40 20
Seine-Saint-Denis	✉ driets-idf-ud93.rc@driets.gouv.fr ☎ 01 41 60 53 90 / 91
Val-de-Marne	✉ driets-idf-ud94.sct@driets.gouv.fr - Permanence téléphonique et physique du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. ☎ Lundi 01 49 56 29 21 - Mardi 01 49 56 28 82 - Mercredi 01 49 56 28 78 - Jeudi 01 49 56 28 90 - Vendredi 01 49 56 29 43
Seine-et-Marne	✉ ddets77-pit-branches-entreprise@seine-et-marne.gouv.fr ☎ 01 64 41 28 59 / 01 75 18 87 77
Yvelines	✉ ddets-rupture-conventionnelle@yvelines.gouv.fr - le mardi et le jeudi de 9h à 12h. ☎ 01 71 59 54 97
Essonne	<i>En Essonne, les demandes d'homologation des ruptures conventionnelles sont traitées par les agents du service renseignements en droit du travail.</i> ✉ ddets-renseignements@essonne.gouv.fr - ☎ 0 806 000 126
Val-d'Oise	✉ ddets-rupture-conventionnelle@val-doise.gouv.fr ☎ 01 34 35 49 49